

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Pour une agriculture régulée

**Le monde est aujourd'hui confronté à un défi exceptionnel : être capable en 2050 de nourrir une population qui aura augmenté de 50 %, alors que les terres arables ont tendance à diminuer et que le changement climatique contribue à réduire les ressources en eau et à accélérer l'érosion des sols.**

Poursuivre dans la voie libérale serait suicidaire. Déjà, en Afrique, en Amérique latine et en Asie, des "émeutes de la faim" éclatent régulièrement. Pour les socialistes, en France, en Europe et dans le monde, il est urgent de mettre en place des instances de régulation.

Les causes de la crise alimentaire qui sévit depuis moins d'un an, sont multiples. Mais, si la "révolte des ventres creux" est devenue particulièrement violente ces derniers mois, les signes annonciateurs étaient présents depuis longtemps. "Cette situation

n'est donc ni une surprise, ni conjoncturelle", peut-on lire dans le rapport présenté par Odette Herviaux à la dernière session du Conseil régional. Depuis plus de 20 ans, en effet, experts et spécialistes n'ont cessé de mettre en garde contre les dangers de l'insécurité alimentaire mondiale bien réels en dépit d'un fort développement économique. 862 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde selon la FAO et 9 millions en meurent chaque année. Plus de 2 milliards d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars par jour et 20 % de la population n'a pas accès à l'eau potable.

Or, l'augmentation vertigineuse des prix agricoles a fait ressurgir le spectre de la famine pour des populations qui semblaient jusqu'ici épargnées. Selon la banque mondiale, les prix alimentaires ont progressé de 83 % depuis 3 ans.

Comment expliquer cette flambée ? Les raisons "naturelles" ne sont pas suffisantes. Certes, une série

SUITE PAGE 2

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 10/07/2008



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Travailler tous pour travailler mieux

**Méthodiquement, la majorité UMP attaque encore une fois la réduction du temps de travail. Bouc émissaire pour la droite, les 35 heures constituent cependant une grande conquête sociale pour les travailleurs que les députés socialistes défendent pied à pied.**

Jamais la majorité UMP n'a attaqué les 35 heures de front. Elle biaise, elle détricote, multipliant les contre-vérités pour parvenir à ses fins : accroître toujours plus la précarité.

Pour sa dernière offensive en date, le gouvernement a pris pour prétexte l'accord signé entre les syndicats et le patronat sur la représentativité syndicale. Alors qu'il suffisait de transposer ce texte dans la législation, Xavier Bertrand a décidé, contre l'avis des partenaires sociaux, d'accorder plus de valeur aux accords d'entreprises par rapport

aux accords de branches. "Il s'agit d'un véritable bouleversement du droit social", prévient Alain Vidalies, secrétaire national du PS chargé des entreprises. "Les normes du travail vont devenir un élément de compétition entre les entreprises, sur la base du moins-disant social". Par exemple, le forfait en jours sera généralisable à tout salarié qui dispose d'une "réelle autonomie" dans l'organisation de son travail. Cette formule est assez générale pour donner lieu à une large interprétation et, ainsi, ces salariés devront travailler jusqu'à 282 jours par an.



Alain Vidalies

Ce genre de mesure est totalement à contre-courant de l'histoire, à un moment où la crise que traverse

SUITE PAGE 2

## EN CLAIR !

**Les fanfaronnades et le mépris.**

*Il continue d'être normal de s'indigner de la présence du Président aux réunions claniques de l'UMP. Il est tout aussi nécessaire de contester sa parole pleine de dédain et de morgue. Que le Président brocarde les adversaires politiques que nous sommes, passa encore (un peu), qu'il humilie les partenaires sociaux relève de la faute lourde. Quelle crédibilité auront demain Sarkozy et son gouvernement lorsqu'il s'agira de dialoguer avec les organisations syndicales. Quelle confiance auront-elles devant ceux qui ignorent leur représentativité, leur dénie le moindre rôle, la plus petite responsabilité. Sarkozy, dans sa bulle, ne peut rien savoir de la vie en France, il s'enferme dans son réformisme droitier, sourd à la souffrance comme au mécontentement social.*

# Pour une agriculture régulée (suite)

L'agriculture est destinée à nourrir les Hommes, pas à produire des carburants ou à enrichir des spéculateurs

... d'incidents climatiques comme la sécheresse en Australie, en Europe ou aux États-Unis, et le grand froid en Europe de l'Est, peuvent expliquer en partie la baisse de la production et donc la montée des cours.

Cependant, cela ne suffit pas. Il faut y ajouter le développement de la production destinée aux agro-carburants. Aux États-Unis, un tiers du maïs produit est destiné à cet usage. "Dans le Finistère aussi, nous devons nous poser la question des agro-carburants", estime Michaël Quernez, vice-président du Conseil général chargé de l'économie.



L'agriculture doit nourrir les Hommes

Il faut également tenir compte de la spéculation. En effet, à la suite de la crise des subprimes, plusieurs banques ont invité leurs clients à spéculer sur l'augmentation des denrées alimentaires. "Les parlementaires socialistes européens ont fermement dénoncé ce comportement", a réaffirmé Bernard Poignant.

Face au défi que représente la souveraineté alimentaire, les socialistes, où qu'ils se trouvent, défendent une agriculture régulée. Les débats du 23<sup>e</sup> congrès de l'Internationale socialiste, qui s'est tenu à Athènes, ont essentiellement porté sur cette question.

Le Parlement européen, à l'occasion du bilan de santé de la PAC, a rappelé les objectifs que doit poursuivre la politique agricole commune. "Ils tiennent en cinq points", résume Bernard Poignant : "droit à l'alimentation, production alimentaire durable, amélioration des politiques de développement, commerce international équitable et promotion de la démocratie".

Pour le PSE, la crise alimentaire est étroitement liée à la crise financière. "Les injections de liquidités auxquelles ont procédé les banques centrales pour prévenir les faillites sont susceptibles d'avoir intensifié les investissements spéculatifs dans les produits de base", explique Bernard Poignant, président de la Délégation socialiste française. "C'est pourquoi nous recommandons que les pouvoirs et les compétences des autorités de surveillance nationales,

dans le domaine des produits agricoles, fassent l'objet d'un examen afin de s'assurer que celles-ci soient en position de garantir la stabilité et la sécurité des marchés et que la spéculation n'aille pas à l'encontre du droit à l'alimentation".

Première région agricole du premier pays agricole d'Europe, la Bretagne occupe une place particulière et se doit, à ce titre, d'apporter sa contribution. "Le débat qui s'engage autour du "bilan de santé de la PAC" pourra induire des anticipations qui seraient très graves pour la Bretagne si elles se poursuivaient dans l'esprit ultra-libéral de dérégulation continue de la gestion des marchés agricoles et alimentaires", a souligné Jean-Yves Le Drian, en ouverture de la session du 26 juin.

En effet, l'innovation, l'agronomie et l'agriculture pourront permettre de relever le défi du doublement de la production alimentaire. En combinant les techniques traditionnelles, comme les rotations des terres, et la fertilisation et les nouvelles technologies, comme les améliorations variétales, l'agriculture de précision ou la micro-irrigation, il sera possible de nourrir l'humanité. Mais cela suppose aussi une réhabilitation des politiques publiques agricoles permettant de réguler ce secteur économique si particulier, tributaire des aléas climatiques.

"Pourquoi casser ce qui a fait ses preuves, précisément au moment où la régulation des marchés devient urgente ?", se demande Michaël Quernez.

Yvon Pouliquen, porte-parole de la Confédération paysanne dans le Finistère, partage les interrogations de l'élu de Quimperlé. "Il est essentiel de reconstituer rapidement des stocks publics de manière à éviter la spéculation. Cela représente un coût mais la sécurité alimentaire est à ce prix".

Pour les socialistes, le bilan de santé de la PAC ne doit pas être une occasion de libéraliser encore plus l'agriculture. Au contraire, il doit contribuer à une prise de conscience de l'enjeu majeur que constitue la sécurité alimentaire.



Odette Herviaux et Bernard Poignant

# Travailler tous (suite)



35 heures : les salariés y tiennent

... le pays nécessite au contraire plus de régulation.

En outre, l'argumentation du gouvernement repose sur une série de contre-vérités. "Les 35 heures restent pour moi une réforme dont les socialistes peuvent être fiers", réaffirme le député Jean-Jacques Urvoas qui, avec ses collègues socialistes, a mené une "bataille sans concession" contre la remise en cause des fondements du droit du travail.

D'abord, parce que la RTT a permis de créer entre 400 et 450 000 emplois entre 1998 et 2002. Durant cette période, l'emploi salarié a progressé de 2 %. A partir de 2003, ce taux est tombé à 0,7 %.

**Cette majorité est à contresens de l'Histoire**

En outre, les 35 heures ont permis de doper la croissance qui atteignait 2,7 % sous le gouvernement de Lionel Jospin.

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, les investisseurs étrangers n'ont pas abandonné la France. Au contraire, puisqu'en 2002 notre pays était la deuxième terre d'accueil des capitaux étrangers.

En outre, malgré ce qu'affirme l'UMP, le pouvoir d'achat n'a pas été sacrifié sur l'autel de la RTT. Certes, certaines entreprises ont procédé à un gel des salaires lorsqu'elles sont passées aux 35 heures. Mais, sur l'ensemble de la période 1998-2002, le pouvoir d'achat a progressé en moyenne de 2,6 %, contre 1,3 % entre 2003 et 2007.

Enfin, les 35 heures ne sont aucunement responsables du déficit public. En effet, les sommes allouées aux aides à la RTT ont été en grande partie compensées par les retours sur les finances publiques et sociales. Il n'en est pas de même pour les allègements de cotisation, accordés par François Fillon, qui pèsent 17 milliards sur les finances publiques, sans contrepartie en termes d'emplois.

Lorsque les faits lui donnent tort, le gouvernement est obligé de mentir. Aux socialistes de rétablir la vérité et de défendre les 35 heures qui restent une grande avancée sociale pour les salariés.

## La République des territoires

*"Contrairement à ce que peuvent parfois croire certains de nos dirigeants, le Parti Socialiste existe aussi au-delà des frontières du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris". C'est par cette boutade que Bernard Poignant, président du BREIS, a présenté la contribution des socialistes bretons\*, le 4 juillet à Quimper.*

*"Le BREIS publie un texte avant chaque grand rendez-vous de notre parti", s'est félicité Jean-Jacques Urvoas, tout en précisant que cette union régionale est la plus active de France.*

Les socialistes bretons veulent faire entendre leur voix sans vouloir se poser en donneurs de leçons. Leurs victoires, confirmées élections après élections, leurs permettent tout de même d'adresser un message à leurs camarades. D'abord sur la forme. *"Nous partageons une volonté collective"*, a souligné Jean-Yves Le Drian. *"Ce n'est pas en Bretagne qu'on voit des socialistes s'invectiver". "Nous savons faire preuve d'humilité", a renchéri Gwendal Rouillard, pour qui "ici, on préfère l'harmonie à la cacophonie".*



Jean-Yves Le Drian et Bernard Poignant entourés de Gwendal Rouillard et Jean-Jacques Urvoas

Cette unité des socialistes va de pair avec une entente de la gauche au sein du bloc progressiste breton.

Sur le fond, ensuite, la contribution du BREIS rappelle l'attachement des socialistes bretons à l'équilibre interne de la région et leur volonté de poursuivre et d'amplifier la décentralisation. *"Cela passe par une clarification des compé-*

*tences et une refonte de la fiscalité locale"*, a résumé Jean-Yves Le Drian. *"Nous insistons aussi beaucoup pour que la Bretagne soit pionnière dans les domaines de la recherche et de l'innovation"*, a conclu Bernard Poignant.

*"La République des territoires"* est en ligne sur le site [www.ps29.org](http://www.ps29.org).

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### Régionalisation : un combat socialiste

Avec  
Laurent Jalabert

*époque, très offensifs sur la question de la régionalisation.*

**Cap Finistère : Les socialistes bretons étaient d'ailleurs en pointe dans ce combat.**

**Laurent Jalabert :** Certes, même s'ils n'étaient pas les seuls. Dans le Sud-Ouest aussi les socialistes plaidaient pour une plus grande autonomie des régions. Mais il est vrai que Louis Le Pensec a joué un rôle important. Il est régulièrement intervenu à la tribune de l'Assemblée pour défendre les propositions de lois socialistes.

**Cap Finistère : Peut-on définir une gestion régionale socialiste ?**

**Laurent Jalabert :** C'est assez difficile car nous manquons encore de recul historique. Cependant, il existe des éléments spécifiquement de gauche. Dès les années 70, on constate, dans les régions dirigées par des socialistes comme le Limousin, Midi-Pyrénées ou Nord-Pas-de-Calais, une vraie volonté de consulter la

*population, les acteurs économiques, syndicaux, universitaires, avant de prendre des décisions, en particulier pour l'élaboration des plans régionaux, tandis qu'à droite, les notables ont tendance à rester dans leur tour d'ivoire.*

*Seconde caractéristique des régions de gauche : elles sont plus interventionnistes. La droite se contente de créer les conditions du développement économique tandis que la gauche est plus ambitieuse même si les pouvoirs et les compétences des régions françaises restent limités.*

**Cap Finistère : Justement, le combat du PS pour la régionalisation n'est pas terminé.**

**Laurent Jalabert :** Non, à mon avis pour deux raisons. D'abord, parce ce que les régions d'autres pays européens disposent de moyens et de compétences bien plus importants et, ensuite, parce que l'échelle régionale est mieux adaptée pour la gestion de problèmes spécifiques, notamment pour tout ce qui concerne les problèmes environnementaux, l'aide aux secteurs en difficulté, etc., ce que la Bretagne connaît bien (gestion des littoraux, pêche, etc.). Ses champs de compétences sont à développer.

Dans **"Un combat socialiste : La régionalisation 1950-2007"**

(*Encyclopédie du socialisme*), Laurent Jalabert, enseignant à l'université de Nantes, retrace le long combat des socialistes pour la régionalisation qui débuta dès les années 50.

**Cap Finistère : Ce livre s'intitule : "Un combat socialiste". Faut-il comprendre que la droite est jacobine et la gauche girondine ?**

**Laurent Jalabert :** Non, il ne faut pas généraliser. Cet ouvrage retrace l'histoire de la régionalisation sous la V<sup>e</sup> République. Or, dans les années 60, la droite gaulliste était très jacobine, défendant un pouvoir central fort, dont les relais étaient le ministère de l'Intérieur et les préfets. En revanche, la gauche, et en particulier les mouvements socialistes, le PS, le PSU ou les clubs se sont montrés, dès cette

## Rendez-vous

### 7 septembre

Barbecue de rentrée des socialistes de la région brestoise.

### 7 septembre

Dès 12 heures : Couscous de la troisième circonscription, à Porspoder, centre Kerdeven - Colonie de vacances de la FOL. Prix 5 euros. Inscriptions auprès des secrétaires de section.

### 14 septembre

Dès 12 heures : Fête de la Rose à Scaër (Grand Champs), avec Vincent Peillon. Réservation pour les repas au 02 98 35 08 00 ou à [ps-8@ifrance.com](mailto:ps-8@ifrance.com)

### 4 octobre

Réunion de rentrée de la fédération, au centre des congrès de Mescoat à Landerneau.

### Ingrid Betancourt : ne jamais baisser les bras

Yolande BOYER a réagi à la libération d'Ingrid Betancourt. "J'ai appris la nouvelle de la libération d'Ingrid alors que je participais à une rencontre de la Conférence pour les droits des femmes de l'Union Européenne à la présidence de l'Assemblée Nationale. Je connais Ingrid depuis 8 ans", a expliqué la sénatrice du Finistère. "Je l'ai rencontrée en Colombie alors qu'elle était sénatrice. Je me suis rendue dans ce pays à plusieurs reprises depuis son enlèvement, à l'invitation notamment d'associations et d'organisations humanitaires (Caritas International, Fédération des

droits de l'Homme de Colombie). J'ai des contacts avec sa famille, en France et en Colombie. (...)

*Ne jamais baisser les bras, la mobilisation internationale est possible. C'est une belle leçon d'espoir, de solidarité et de détermination. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, à Châteaulin et au-delà, se sont mobilisés et ont apporté leur soutien à cette cause".*

Depuis 2006, Yolande Boyer fait partie des membres fondateurs de l'association "Otages du monde", dont le but est, à travers la situation d'Ingrid Betancourt notamment, de sensibiliser l'opinion publique et d'apporter un soutien aux

familles des victimes d'enlèvement. Cette organisation est directement issue de la prise de conscience du drame vécu par les victimes de prise d'otages, tels Jean-Louis Normandin, ex-otage au Liban et vice-président de l'association.

Elle milite pour un droit et une reconnaissance des otages. C'est ainsi que Yolande Boyer a déposé, en avril 2008, une proposition de loi au Sénat visant à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes de prise d'otages.

### Contributions : appel aux signataires

Les adhérents de la fédération, signataires d'une des contributions générales, peuvent expliquer leur démarche dans un texte de 2 000 signes (espaces compris).

Ces témoignages doivent être envoyés à :

[cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)

avant le 18 juillet. Ils seront publiés dans un encart du premier *Cap Finistère* de la rentrée.

Un seul texte sera publié pour chaque contribution.

Les contributions générales et fédérales sont en ligne sur le site de la fédération : [www.ps29.org](http://www.ps29.org).

### Paulette PÉREZ sur la liste aux sénatoriales

La nouvelle maire divers gauche de Scaër, Paulette Pérez, figurera en quatrième position sur la liste menée par François Marc aux élections sénatoriales du mois de septembre prochain.

Paulette Pérez, à la tête d'une liste de gauche rassemblée, a remporté les élections municipales à Scaër. Elle est la remplaçante de Joël Derrien, élu conseiller général au mois de mars.

## Annonces légales & judiciaires

Michel PETERS - Avocat  
Siège social :  
20, quai Commandant-Malbert  
29200 BREST  
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

Suivant acte sous seing privé en date à Brest du 16 juin 2008, enregistré à la Recette des Impôts de BREST Ponant le 16 juin 2008, bordereau 2008/703 case n° 15.

Monsieur Bertrand MERDRIGNAC, demeurant à PLABENNEC - 27, rue de Kersene.

#### A CÉDÉ

à la société OUEST ASSUR CONCEPT, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est à BREST (29200) - 8, rue Alain-Fournier, actuellement en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST, représentée par M. Bertrand MERDRIGNAC en sa qualité de gérant,

la branche d'activité complète et autonome de courtage dépendant du fonds de commerce qu'il exploite 8, rue Alain-Fournier à BREST (29200), pour lequel il est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le n° 417 764 764 et à l'INSEE sous le numéro SIREN 417 761 764 00022, moyennant le prix de 65 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 16 juin 2008.

Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Michel PETERS - Avocat 20, quai du Commandant-Malbert, 29200 BREST.

Pour avis.

SCP Yannick BARQ  
et Sandrine DEBIERRE  
Notaires Associés  
28, rue du Lavoir  
44130 FAY DE BRETAGNE

#### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yannick BARQ, Notaire à FAY DE BRETAGNE, le 3 juillet 2008,

Monsieur Léon Marie Jacques CARIOU, retraité, et Madame Thérèse Marie Solange PENVERNE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à QUIMPERLÉ (29300), 5, rue Manet, Villeneuve Braouic.

Nés savoir :

- Monsieur à PONT L'ABBÉ (29120), le 5 janvier 1928. De nationalité Française.  
- Madame à GUILLIGOMARC'H (29300), le 29 juillet 1931. De nationalité Française.

Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de GUILLIGOMARC'H (29300), le 4 juillet 1953 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE, avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Yannick BARQ, Notaire à FAY DE BRETAGNE - 28, rue du Lavoir.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.